

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DU 11/03/80

DECRET N° 80/117 /MJT.DGTFP.DFP.21035/16

versement,
Portant/reclassement et nomination de Mr. MBAMA Sébastien, Conducteur Principal d'Agriculture.-

LE PREMIER MINISTRE / CHEF DU GOUVERNEMENT,

[Handwritten initials]

(/u la Constitution du 8 JUILLET 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la ...
(/u le décret n° 67/50 du 24.2.67 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassement (notamment en son article 1er - 2°) ;
(/u l'arrêté n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
(/u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut des cadres de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers ;
(/u le décret n° 73/143 du 24.4.73 fixant les modalités de changement de spécialité applicables aux fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 79/155 du 4.4.79 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u la lettre n° 1444/DAAF.SAP du 20.12.79 du Directeur des Affaires Administratives et Financières ;
(/u l'arrêté n° 7137/MJT.DGT.DCGPCE du 7.9.77 autorisant Mr. MBAMA Sébastien à suivre un stage de formation à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales en France ;
(/u l'arrêté n° 3855/BB.30.03 du 8.6.77 portant promotion des fonctionnaires de la catégorie B des Services Techniques (Agriculture Elevage Avancement 1976) ;
Vu le Decret n°79/706 du 30.12.79 modifiant la composition du Conseil des Ministres ;

D.B.

D.C.F.

S.G.F.

DECRETE :

.../...

Article 1er. - En application des dispositions combinées des décrets n°s 62/426 et 73/143 des 29.12.62 et 24.4.73 susvisés, Monsieur MBAMA Sébastien, Conducteur Principal d'Agriculture de 5° échelon, indice 820 des cadres des Services Techn (Agriculture), titulaire du Diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, délivré par le Ministère des Universités de Paris, est versé dans les cadres des Services Administratifs et Financiers (S.A.F.) réclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Administrateur de 2° échelon, indice 80000 à néant.

Article 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter de la date effective de reprise de service de l'ir à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPG et communiqué partout e besoin sera. e/.

Brazzaville, le 11 Mars 1980

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE RURALE,

Marius NOUNBENGA

Colonel Louis SYLVAIN GOMA

LE MINISTRE DES FINANCES,

Henri LOPES

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA JUSTICE,

Victor TANBA-TANBA

AMPLIATIONS:

- JORPG.....1
- DCI/FP, DFP.....3
- D.B.....3
- D.C.F.....1
- M.F.B.....2
- D.A.A.F.....1
- INTERESSE.....1
- DOSSIER.....3
- SGCM./BC.....3